

RAPPORT FINAL

Campagne de sensibilisation inclusive pour l'enregistrement biométrique dans le district d'Antananarivo Atsimondrano



Figure 1: Photo de groupe, Atelier d'imprégnation

Photo: Zotonantenaina RAZANADRATEFA

Table des matières

I - PRESENTATION DU PROJET	0
II – RÉALISATIONS.....	0
PHASE DE PRE-PILOTAGE.....	0
<i>Mise en place du cadre institutionnel et coordination.....</i>	<i>0</i>
<i>Recrutement des animateurs</i>	<i>0</i>
<i>Formation d'imprégnation des animateurs</i>	<i>1</i>
<i>Élaboration des outils de communication.....</i>	<i>2</i>
<i>Actions de sensibilisation préliminaires.....</i>	<i>3</i>
PHASE PILOTE	3
<i>Déploiement opérationnel des équipes</i>	<i>4</i>
<i>Mise en œuvre des activités de sensibilisation</i>	<i>4</i>
<i>Dispositif de coordination et suivi opérationnel</i>	<i>5</i>
<i>Interruption du processus et ajustements opérationnels</i>	<i>6</i>
<i>Apports de la phase pilote</i>	<i>6</i>
III - RESULTATS OBTENUS	7
RESULTATS QUANTITATIFS	7
ANALYSE DES PERFORMANCES PAR COMMUNE.....	8
DISPARITES TERRITORIALES	8
LECTURE CROISEE GENRE ET PERFORMANCE.....	9
ENSEIGNEMENTS STRATEGIQUES	9
RESULTATS QUALITATIFS	10
IV LES DEFIS	14
DIMENSION INSTITUTIONNELLE	14
DIMENSION COMMUNICATIONNELLE	14
DIMENSION SOCIALE (RUMEURS, CONFIANCE).....	15
CONTRAINTES TECHNIQUES.....	15
COORDINATION OPERATIONNELLE	15
V - LEÇONS APPRISSES.....	15
ENSEIGNEMENTS INSTITUTIONNELS	15
ENSEIGNEMENTS EN COMMUNICATION	16
ENSEIGNEMENTS SOCIAUX.....	16
ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	16
ENSEIGNEMENTS EN COORDINATION	16
VI. RECOMMANDATIONS	16
GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE.....	17
COMMUNICATION	17
MOBILISATION SOCIALE ET INCLUSION	17
PERFORMANCE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE	18
COORDINATION ET PILOTAGE	18

VII - CONCLUSION	20
ANNEXES.....	22
ANNEXE I : LISTE DES COMMUNES ET DES FOKONTANY AVEC LE NOMBRE DE LA POPULATION).....	I
ANNEXE II : LISTE DES ANIMATEURS DANS LE DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	II
ANNEXE III : RAPPORT DE L’ATELIER D’IMPREGNATION DU 13 ET 14 JANVIER 2026	III
ANNEXE IV : RAPPORT SUR LES INCIDENCES	IV

RESUME EXECUTIF

La campagne de sensibilisation à l'enrôlement biométrique des femmes et des jeunes dans le district d'Antananarivo Atsimondrano s'inscrit dans les efforts nationaux visant à moderniser le système d'identification et à garantir un accès universel à une identité légale. Mise en œuvre par Gender Links Madagascar (GLM) avec l'appui du projet Renforcement de la Participation Électorale et Démocratique à Madagascar (RPEDEM) / Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec la Commission Nationale de l'État Civil et de l'Identification (CNECI) et le projet Digital and Energy Connectivity for Inclusion in Madagascar (PRODiGY), cette initiative visait à renforcer l'adhésion et la participation des populations, en particulier des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Le projet a ciblé les 26 communes du district et couvert 206 fokontany. Il a mobilisé 78 animateurs et animatrices communautaires, issus notamment des communes, de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), du réseau des femmes leaders et du Ministère de la Jeunesse et des Sports. La phase pilote, conduite du 27 janvier au 24 février 2026, a reposé sur une stratégie de communication de proximité combinant porte-à-porte, réunions communautaires, caravanes mobiles, radios communautaires, communication digitale et activités culturelles.

Au total, les données consolidées font état de **233 484 personnes enrôlées** durant la phase pilote, dont **139 554 femmes** et **93 930 hommes**. Les femmes représentent ainsi **59,6 %** des personnes enrôlées, contre **40,4 %** pour les hommes, ce qui confirme la pertinence de l'approche genre adoptée dans le cadre du projet. Les données quantitatives disponibles ne permettent toutefois pas de produire une désagrégation fiable par tranche d'âge ni par situation de handicap.

Les résultats qualitatifs montrent une amélioration de la compréhension du processus biométrique, une réduction progressive des réticences et une meilleure mobilisation des populations, notamment grâce aux actions de proximité. Le porte-à-porte s'est révélé particulièrement efficace pour atteindre les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les populations peu exposées aux canaux classiques d'information.

La mise en œuvre a toutefois été confrontée à plusieurs défis, notamment l'implication inégale des autorités locales, les retards dans la validation des supports de communication, la circulation de rumeurs autour de l'utilisation des données biométriques, ainsi que des contraintes techniques ayant conduit à la suspension temporaire du processus d'enrôlement le 24 février 2026.

Malgré ces contraintes, la campagne démontre la pertinence d'une approche communautaire, inclusive et multicanale pour accompagner le processus d'enrôlement biométrique. Elle met en évidence la nécessité de renforcer la coordination institutionnelle, d'anticiper la validation des outils de communication, d'améliorer la gestion des rumeurs et de consolider les dispositifs de suivi et de collecte de données désagrégées, notamment par âge et situation de handicap.

I - PRESENTATION DU PROJET

La présente intervention s'inscrit dans une dynamique nationale de modernisation du système d'identification à Madagascar, à travers la mise en place du registre biométrique comme outil structurant de consolidation de la citoyenneté et d'amélioration de la gouvernance publique. Dans ce contexte, l'accès à une identité légale unique constitue un levier essentiel pour garantir l'exercice des droits civiques, l'accès aux services sociaux de base et l'inclusion dans les dispositifs publics.

Le projet est mis en œuvre par GLM, une organisation engagée dans la promotion de l'égalité de genre, de la participation citoyenne et de la gouvernance inclusive. Forte de son expérience en mobilisation communautaire et de son ancrage territorial.

L'intervention cible les 26 communes du district d'Antananarivo Atsimondrano, couvrant l'ensemble des fokontany identifiés (liste détaillée en annexe 1). Ce choix géographique s'inscrit en cohérence avec la phase pilote du processus d'enrôlement biométrique conduit par les autorités compétentes, permettant d'accompagner de manière rapprochée les populations dans cette transition.

Le projet répond à plusieurs contraintes majeures identifiées en amont, notamment le manque d'information claire et accessible sur le processus d'enrôlement biométrique, la complexité des démarches administratives, ainsi que les barrières socio-culturelles et économiques limitant la participation des femmes et des jeunes. Ces facteurs, combinés à un accès inégal aux services et à l'information, justifient la mise en place d'une campagne de sensibilisation ciblée, inclusive et ancrée dans les communautés.

L'objectif général du projet est de contribuer à une participation accrue, inclusive et équitable des populations, en particulier des femmes et des jeunes, au processus d'enrôlement biométrique dans le district d'Antananarivo Atsimondrano.

Plus spécifiquement, le projet vise à :

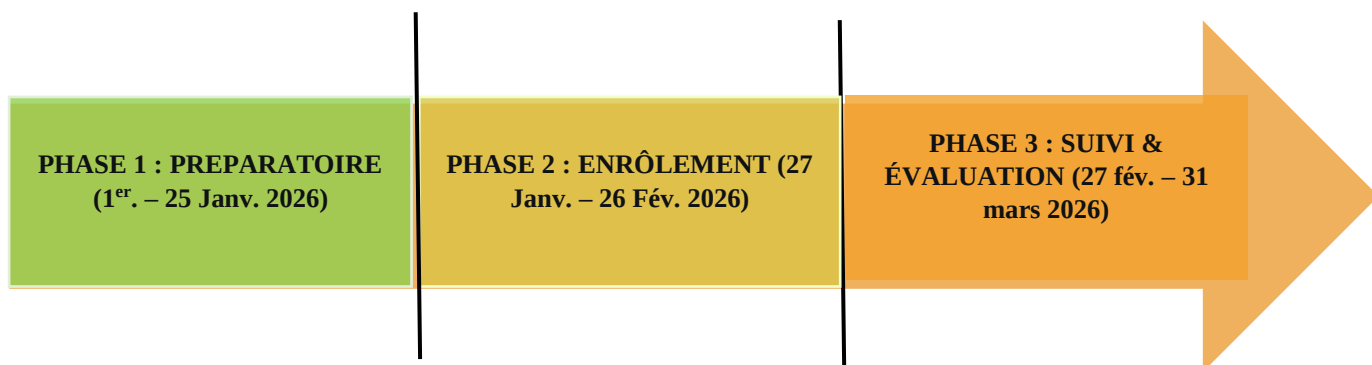
- Renforcer le niveau d'information et de compréhension des femmes et des jeunes sur l'importance et les modalités de l'enrôlement biométrique ;
- Mobiliser activement les communautés afin de favoriser leur adhésion et leur participation effective au processus ;
- Développer et diffuser des outils et supports de communication adaptés, inclusifs et accessibles ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux à travers la formation et l'accompagnement d'un réseau d'animateurs communautaires ;
- Promouvoir une approche participative en intégrant les retours des bénéficiaires dans l'adaptation des actions de sensibilisation.

La stratégie d'intervention repose sur une approche communautaire participative, combinant sensibilisation de proximité, mobilisation des relais locaux et utilisation d'outils de communication diversifiés et adaptés aux différents publics cibles. Elle s'inscrit en complémentarité avec les actions des partenaires institutionnels, notamment le CNECI et le projet PRODIGY, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions sur le terrain.

Le projet intègre une dimension de durabilité, en visant la structuration de relais communautaires pérennes et le développement de mécanismes reproductibles pour les phases futures de déploiement à plus grande échelle. Au-delà de la phase pilote, l'ambition est de renforcer les dynamiques locales de participation citoyenne et de contribuer à une appropriation durable des processus d'identification par les communautés.

Enfin, la mise en œuvre de la campagne se structure autour de trois phases principales :

- 1) la phase de pré-pilotage (préparation et mobilisation des acteurs clés),
- 2) la phase pilote (sensibilisation de masse et accompagnement pendant l'enrôlement)
- 3) la phase de clôture et capitalisation (évaluation et documentation des apprentissages).



II – RÉALISATIONS

Phase de pré-pilotage

La phase de pré-pilotage constitue une étape stratégique dans la mise en œuvre de la campagne, visant à poser les fondations institutionnelles, opérationnelles et méthodologiques nécessaires au déploiement des activités sur le terrain. Elle a permis de structurer le dispositif d'intervention, de mobiliser les acteurs clés à différents niveaux et de renforcer les capacités des relais communautaires, tout en assurant l'alignement des actions avec les orientations des partenaires institutionnels. Cette phase préparatoire a ainsi contribué à créer un environnement favorable à une mise en œuvre efficace, coordonnée et adaptée aux réalités locales dans l'ensemble des 26 communes ciblées.



Figure 2: Réunion de coordination

Mise en place du cadre institutionnel et coordination

Afin de co-construire l'implémentation du projet avec les autorités locales des communes cibles, une réunion de coordination s'est tenue le 08 janvier 2026 au bureau de la commune de Bemasoandro, sous la coordination du Chef de District, réunissant l'ensemble des 26 Maires du district d'Antananarivo Atsimondrano. La participation exhaustive des autorités communales constitue un indicateur fort de couverture institutionnelle (100 % des communes ciblées), traduisant un niveau élevé d'adhésion politique et administrative au projet.

Cette rencontre a permis d'aboutir à plusieurs résultats structurants :

- La validation unanime de l'approche méthodologique proposée ;
- L'engagement formel des autorités locales dans la mise en œuvre de la campagne ;
- La désignation d'un point focal communautaire dans chacune des 26 communes.

Cette réunion a contribué à l'instauration d'un cadre de gouvernance locale favorable à la mise en œuvre des activités, notamment à travers :

- La légitimation institutionnelle des actions de sensibilisation ;
- La facilitation de l'accès aux communautés ;
- La réduction des risques de résistance sociale.

Recrutement des animateurs

Le dispositif de sensibilisation a été structuré à travers le recrutement de 78 animateurs et animatrices communautaires, selon une approche multi-acteurs visant à garantir à la fois représentativité institutionnelle et ancrage social.

La répartition des animateurs se présente comme suit :

- CENI : 26 représentants
- Communes : 26 représentants
- Réseau des femmes leaders : 24 représentantes
- Ministère de la Jeunesse et des Sports : 2 représentants

Cette configuration reflète une stratégie de co-construction du dispositif, permettant :

- d'assurer une diversité de profils et de compétences ;
- de renforcer la légitimité sociale des interventions ;
- D'intégrer de manière transversale les dimensions genre et jeunesse.

Le ratio observé (78 animateurs pour 26 communes, 3 animateurs par commune en fonction du nombre de population) constitue un indicateur satisfaisant de densité opérationnelle, favorisant une couverture de proximité. Par ailleurs, la forte représentation des structures institutionnelles garantit l'alignement avec le cadre officiel du processus d'enrôlement biométrique. En parallèle, l'implication des organisations sociales, notamment les femmes leaders et la FPFE, contribue à renforcer l'acceptabilité communautaire. Le tableau récapitulatif des animateurs mobilisés est présenté en annexe 2 du présent rapport.

Formation d'imprégnation des animateurs

Un atelier d'imprégnation de deux jours s'est tenu les 13 et 14 janvier 2026, avec pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles des animateurs et animatrices communautaires.

Cet atelier visait à assurer :

- Une compréhension homogène du processus d'enrôlement biométrique ;
- Une harmonisation des messages de sensibilisation à diffuser dans les 26 communes et les 206 fokontany d'intervention.



Sur le plan méthodologique, l'atelier a reposé sur une approche participative combinant :

- Des exposés techniques ;
- Des travaux de groupe ;
- Des simulations de terrain ;
- Des échanges interactifs.

Des exercices pratiques ont notamment permis de renforcer les compétences en communication communautaire, en gestion des objections et en réponse aux rumeurs et perceptions erronées.

Les résultats observés à l'issue de cet atelier sont significatifs :

- Une maîtrise satisfaisante du processus d'enrôlement biométrique par l'ensemble des participants ;
- Une harmonisation effective des éléments de langage ;
- Un renforcement des capacités en mobilisation communautaire.

Cet atelier constitue ainsi une étape stratégique ayant permis de transformer les animateurs en relais communautaires opérationnels, capables de diffuser une information fiable, structurée et adaptée aux réalités locales. Le rapport détaillé de cet atelier est disponible en annexe 3 du présent rapport.

Élaboration des outils de communication

La conception des outils de communication a constitué une étape clé de la phase préparatoire, visant à développer des supports adaptés, accessibles et cohérents avec les besoins des publics cibles, notamment les femmes et les jeunes. Plusieurs supports ont été élaborés, incluant des outils visuels et audio destinés à assurer une diffusion harmonisée des messages de sensibilisation. Cependant, en raison du processus de validation institutionnelle impliquant plusieurs parties prenantes, ces outils n'ont pas pu être finalisés ni diffusés durant la période de mise en œuvre. Bien que les quantités initialement prévues aient été définies (284 affiches et 10 300 flyers), ces supports n'ont pas été produits ni distribués au cours de la phase considérée.

Malgré ces faits, cette étape a permis de structurer et d'harmoniser les messages clés et de garantir leur alignement avec les orientations institutionnelles.

Par ailleurs, un spot radio de sensibilisation a été conçu et validé sur le plan technique, constituant un outil immédiatement mobilisable pour une diffusion ultérieure via les radios communautaires.

Actions de sensibilisation préliminaires

À la suite de l'atelier d'imprégnation, des actions de sensibilisation préliminaires ont été déployées dans l'ensemble des 26 communes du district, assurant une couverture territoriale complète (100 % des zones ciblées).

Ces activités ont été mises en œuvre par les 78 animateurs et animatrices, organisés en binômes et trinômes (soit 2 à 3 animateurs par commune), permettant, les objectifs étaient :

- d'assurer une présence effective dans chaque commune ;
- de garantir la complémentarité des compétences lors des interventions ;
- de renforcer la qualité des échanges avec les bénéficiaires.

Les activités ont été conduites en étroite collaboration avec les autorités locales et ont mobilisé un ensemble d'acteurs clés, notamment :

- les 26 Maires ;
- les chefs et vice-chefs de fokontany ;
- les membres des comités Loharano ;
- les représentants de la gendarmerie ;
- autres leaders communautaires.

Cette mobilisation multi-acteurs a permis de poser les bases d'une appropriation locale du projet et de créer un environnement favorable au déploiement de la phase pilote.

Phase pilote

La phase pilote, mise en œuvre du 27 janvier au 24 février 2026, constitue la phase opérationnelle de la campagne de sensibilisation. Elle s'est traduite par un déploiement intensif des activités sur l'ensemble des 26 communes et 206 fokontany du district d'Antananarivo Atsimondrano, à travers une approche de proximité combinant interventions directes, mobilisation communautaire et communication multicanaux.



Figure 4: Sensibilisation à Tanjombato

Déploiement opérationnel des équipes

Un total de 78 animateurs et animatrices communautaires a été mobilisé et déployé sur l'ensemble des communes, selon une stratégie de couverture territoriale adaptée aux réalités démographiques.

Le dispositif reposait sur un ratio moyen de 3 animateurs par commune, ajusté en fonction :

- de la taille de la population ;
- du nombre de fokontany à couvrir ;
- et des spécificités locales.

Organisés en binômes ou trinômes, les animateurs ont assuré une présence quotidienne dans les fokontany, permettant :

- une couverture territoriale continue ;
- une proximité effective avec les populations ;
- une capacité d'adaptation rapide aux réalités du terrain.

Cette répartition flexible a permis d'optimiser les interventions, notamment dans les zones à forte densité ou à dispersion géographique importante.

Mise en œuvre des activités de sensibilisation

Sensibilisation porte-à-porte

La porte-à-porte a constitué l'activité principale de la phase pilote. Au total, environ 35 100 visites de ménages ont été réalisées sur une période de 30 jours, sur la base d'une moyenne de 45 ménages visités par jour et par équipe d'animateurs organisés en binômes ou trinômes.

Cette approche a permis :

- d'atteindre directement les femmes au foyer, les personnes âgées et les populations peu exposées aux canaux d'information classiques ;
- d'instaurer un dialogue individualisé ;
- de répondre efficacement aux rumeurs et incompréhensions.

Elle s'est révélée comme le canal le plus déterminant dans la décision d' enrôlement.

Réunions communautaires

Des séances de sensibilisation collective ont été organisées dans les 26 communes, en collaboration avec les autorités locales.

Les cas les plus significatifs incluent :

- Ankaraobato : couverture des 7 fokontany avec environ 520 participants ;
- Ampitatafika : environ 500 participants mobilisés lors de réunions organisées sur deux samedis ;
- Soavina : environ 150 participants, avec intégration des messages dans des activités locales.

Ces réunions ont permis :

- de renforcer la crédibilité des messages grâce à l'implication des autorités ;
- de créer des espaces d'échange collectif ;
- de clarifier les modalités du processus d' enrôlement.

Caravanes mobiles

Des caravanes mobiles équipées de mégaphones ont été déployées dans plusieurs communes. Les 26 communes ont été dotées d'équipements, des mégaphones, permettant la diffusion audio des messages de sensibilisation, notamment le spot radio.

Ces actions ont permis :

- de couvrir les marchés et zones à forte affluence ;
- d'augmenter la visibilité de la campagne ;
- de diffuser des messages standardisés en langue locale.

La commune d'Ambalavao s'est distinguée avec une couverture de 15 fokontany via ce dispositif.

Radios communautaires

Des spots radio en malagasy ont été diffusés sur les radios communautaires identifiées comme les plus écoutées, notamment aux heures de forte audience.

En complément des émissions interactives ont été organisées et les animateurs ont participé aux programmes pour répondre aux questions des auditeurs.

Environ 25 % des animateurs ont été impliqués dans ces interventions. Ce canal a permis d'atteindre efficacement les populations éloignées.

Communication digitale

Une stratégie digitale ciblée a été déployée pour toucher les jeunes via les réseaux sociaux (notamment Facebook). Le spot radio, qui a été développé, était diffusé dans les réseaux sociaux de GLM ainsi que tous les partenaires et animateurs. Environ **650 jeunes** ont été touchés par ces actions.

Activité culturelle – Concours Vakodrazana

Un concours de vakodrazana a été organisé le 30 mars 2026 à Bemasoandro, avec la participation de **12 communes**. Les prestations ont intégré les messages de sensibilisation relatifs à :

- l'identité légale ;
- la citoyenneté ;
- les démarches d'enrôlement.

Cette activité a permis de renforcer l'appropriation communautaire et de mobiliser fortement les femmes et les jeunes.



Figure 5: Vakondrazana, Bemosoandro

Dispositif de coordination et suivi opérationnel

Un mécanisme de coordination en temps réel a été mis en place, comprenant :

- un groupe WhatsApp pour la remontée quotidienne des informations ;
- des réunions hebdomadaires avec les points focaux communaux ;
- une coordination continue avec les partenaires techniques (CNECI, PRODiGY, PNUD).

Ce dispositif a permis :

- d'identifier rapidement les difficultés ;
- d'ajuster les approches ;
- d'assurer un suivi régulier des activités.

Interruption du processus et ajustements opérationnels

Le 24 février 2026, le processus d'enrôlement biométrique a été temporairement suspendu suite à une instruction du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, relayée par la CNECI, en vue d'un ajustement technique des équipements. Cette suspension a eu un impact direct sur la campagne de sensibilisation, celle-ci étant étroitement liée à la disponibilité des services d'enrôlement.

Au moment de l'interruption :

- 17 jours d'activités de sensibilisation avaient été réalisés ;
- les équipes étaient pleinement déployées dans les 26 communes ;
- la mobilisation communautaire était active.

Face à cette situation, Gender Links Madagascar a procédé à une suspension temporaire des activités, afin de garantir la cohérence des messages diffusés.

Cette interruption a entraîné :

- une exécution partielle du plan initial ;
- le report de 13 jours d'activités ;
- le décalage de certaines actions, notamment les activités culturelles.

Des mesures d'adaptation ont été mises en place :

- prise en charge des jours effectivement réalisés par les animateurs ;
- reprogrammation des activités restantes ;
- maintien de la mobilisation communautaire.

La reprise du processus d'enrôlement, annoncée pour début avril 2026, a permis d'envisager la poursuite des activités dans de meilleures conditions. Le rapport de cet incident est en annexe 4 de ce présent rapport.

Apports de la phase pilote

La phase pilote met en évidence plusieurs enseignements clés :

- l'efficacité des approches de proximité, en particulier le porte-à-porte ;
- le rôle central des relais communautaires dans la construction de la confiance ;
- la complémentarité des canaux de communication pour maximiser la portée ;
- la nécessité d'un dispositif flexible capable de s'adapter aux contraintes institutionnelles.

Dans l'ensemble, cette phase a permis de tester à grande échelle une stratégie opérationnelle de sensibilisation, démontrant sa pertinence pour accompagner le processus d'enrôlement biométrique.

III - RESULTATS OBTENUS

Résultats quantitatifs

Le tableau suivant démontre les résultats de l'enrôlement biométrique durant la phase du projet dans le district d'Antananarivo Atsimondrano¹ :

	COMMUNE	FEMME	HOMME	TOTAL
1	ALAKAMISY FENOARIVO	5 980	3 832	9 812
2	ALATSINAINY AMBAZAHA	3 888	2 699	6 587
3	AMBALAVAO	4 780	4 126	8 906
4	AMBATOFAHAVALO	3 975	3 471	7 446
5	AMBAVAHADITOKANA	7 062	4 899	11 961
6	AMBOHIDRAPETO	4 850	3 179	8 029
7	AMBOHIJAKA	4 231	2 973	7 204
8	AMPAHITROSY	2 711	2 088	4 799
9	AMPANEFY	5 752	3 767	9 519
10	AMPITATAFIKA	8 856	5 715	14 571
11	ANDOHARANOFOTSY	9 221	6 337	15 558
12	ANDRANONAHOATRA	7 670	5 463	13 133
13	CR ANDROHIBE	4 580	3 083	7 663
14	ANKADIMANGA	4 262	2 918	7 180
15	ANKARAOBATO	4 651	3 263	7 914
16	ANOSIZATO ANDREFANA	5 179	2 853	8 032
17	ANTANETIKELY	2 817	2 170	4 987
18	BEMASOANDRO	6 508	4 259	10 767
19	BONGATSARA	5 989	3 735	9 724
20	FENOARIVO	5 419	3 007	8 426
21	FIOMBONANA	5 040	3 176	8 216
22	ITAOSY	5 649	3 571	9 220
23	SOALANDY	5 346	3 349	8 695
24	SOAVINA	4 640	2 684	7 324
25	TANJOMBATO	5 676	3 715	9 391
26	TSIAFAHY	4 822	3 598	8 420
	TOTAL	139 554	93 930	233 484

L'analyse de ces données consolidées fait ressortir un total de 233 484 personnes enrôlées durant la phase pilote, traduisant une mobilisation globale importante des populations à l'échelle du territoire. Les données sont désagrégées par sexe. En revanche, il convient de noter que les données disponibles ne permettent pas une désagrégation spécifique par tranche d'âge,

¹ Source Centre National d'Etat Civil et de l'Identité (CNECI)

notamment pour les jeunes (18–35 ans). Par conséquent, l'analyse de leur participation repose uniquement sur des observations qualitatives issues du terrain.

Analyse par sexe

La désagrégation des données met en évidence une participation différenciée selon le sexe, avec une prédominance des femmes dans le processus d'enrôlement. Les femmes représentent environ 59,6 % des personnes enrôlées, contre 40,4 % pour les hommes.

Cette répartition confirme :

- l'efficacité des stratégies de sensibilisation ciblées vers les femmes ;
- la pertinence de l'approche genre adoptée dans le cadre du projet ;
- le rôle central des femmes dans la dynamique de participation communautaire.

Ces résultats indiquent que les actions de proximité, notamment le porte-à-porte et les échanges communautaires, ont permis d'atteindre efficacement ce groupe prioritaire.

Analyse des performances par commune

L'examen des résultats par commune met en évidence des disparités territoriales significatives dans la dynamique d'enrôlement.

Trois groupes de performance peuvent être distingués :

Communes à forte performance : Les communes enregistrant les niveaux d'enrôlement les plus élevés incluent notamment :

- Andoharanofotsy (15 558)
- Ampitatafika (14 571)
- Andranonahoatra (13 133)

Ces performances s'expliquent par :

- une densité de population élevée ;
- une meilleure accessibilité des sites d'enrôlement ;
- une intensité accrue des activités de sensibilisation ;
- une forte implication des autorités locales.

Communes à performance intermédiaire : Plusieurs communes présentent des résultats globalement satisfaisants, avec une dynamique de mobilisation positive, tout en laissant apparaître des marges d'amélioration en matière de couverture et d'organisation des activités.

Communes à faible performance : Les communes qui enregistrent des niveaux d'enrôlement plus faible, telles que : Ampahitrosy (4 799), Antanetikely (4 987), Alatsinainy Ambazaha (6 587). Ces faits peuvent être liés à :

- des contraintes d'accessibilité ;
- une intensité moindre des actions de sensibilisation ;
- des facteurs sociaux ou organisationnels limitant la participation.

Disparités territoriales

L'écart observé entre les communes est significatif, avec un rapport supérieur à 1 à 3 entre les valeurs extrêmes.

Cette hétérogénéité traduit des différences structurelles importantes, notamment en termes :

- d'accessibilité des sites d'enrôlement ;

- de conditions techniques et logistiques ;
- d'intensité des activités de sensibilisation ;
- de niveau d'implication des autorités locales.

Lecture croisée genre et performance

L'analyse croisée met en évidence que les communes les plus performantes sont également celles où la mobilisation des femmes est la plus élevée.

Cela suggère que :

- l'intégration de l'approche genre a contribué positivement aux résultats globaux ;
- la mobilisation des femmes constitue un levier déterminant dans la performance du dispositif.

Enseignements stratégiques

Cette analyse met en évidence plusieurs enseignements majeurs :

- la stratégie globale de sensibilisation est efficace, mais inégalement performante selon les territoires ;
- la sensibilisation de proximité constitue le facteur le plus déterminant dans la mobilisation des populations ;
- la participation des femmes représente un levier central dans la dynamique d' enrôlement ;
- la coordination locale et l'implication des autorités influencent fortement les résultats ;
- les contraintes techniques et organisationnelles impactent directement la performance ;
- certains territoires nécessitent des approches différenciées et renforcées.

En conclusion, les résultats d' enrôlement confirment que la phase pilote a permis une mobilisation importante des populations dans le district d'Antananarivo Atsimondrano, avec une participation notable des femmes. Toutefois, les disparités territoriales observées ainsi que l'absence de données quantitatives désagrégées sur les jeunes limitent une analyse complète de l'inclusion des groupes cibles. Ces éléments soulignent la nécessité de renforcer la collecte de données désagrégées, notamment par âge ; d'adapter les stratégies d'intervention aux réalités locales et de consolider les approches ciblées pour les populations les moins atteintes.

Résultats qualitatifs

Au-delà des résultats quantitatifs observés, la campagne a également produit des effets significatifs sur le plan humain et social. Les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires illustrent la manière dont les actions de sensibilisation ont contribué à renforcer la compréhension du processus d'enrôlement biométrique, à réduire certaines barrières d'accès et à favoriser l'inclusion de personnes en situation de vulnérabilité. Ces récits mettent en lumière les changements de perception, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives ouvertes par l'accès à une identité légale reconnue.



Je m'appelle Pierrette, j'ai 26 ans et je suis mère célibataire. Ma vie a toujours été très difficile. Je n'ai pas de travail stable et, pendant une période de ma vie, j'ai été contrainte de me prostituer pour survivre et subvenir à mes besoins quotidiens. C'est dans cette situation que je suis tombée enceinte et que j'ai donné naissance à mon enfant.

Je n'ai pas de domicile fixe et je vis souvent dans une grande précarité. Pendant longtemps, je pensais que les démarches administratives n'étaient pas faites pour des personnes comme moi. Je me sentais exclue, sans repères et sans véritable place dans la société.

Je ne possède pas de carte d'identité et je ne connais même pas exactement mon lieu de naissance. À cause de cette situation, je pensais qu'il me serait impossible d'obtenir une reconnaissance administrative.

Mais grâce aux sensibilisations réalisées par les animateurs de Gender Links auprès des populations vulnérables dans mon quartier, j'ai commencé à m'intéresser à l'enrôlement biométrique avec l'espoir de pouvoir enfin obtenir une carte biométrique et exister officiellement aux yeux de l'administration.



Les animatrices ainsi que les personnes déjà inscrites ont accepté de se porter témoins pour moi afin de me permettre de m'enrôler malgré ma situation. Grâce à leur soutien et à leur accompagnement, j'ai pu effectuer mon inscription. Aujourd'hui, j'ai déjà obtenu mon numéro d'enrôlement, et cela représente pour moi une grande fierté et un nouvel espoir pour l'avenir.

Cet accompagnement me redonne confiance et me fait sentir que, même dans la précarité, nous avons aussi droit à la dignité, à l'existence administrative et à la reconnaissance comme citoyenne à part entière.

Je m'appelle RANIVOARIVONY Modestine , 59 ans, dans la Commune de Bemasoandro , Fokontany Antanikatsaka , je vis depuis plusieurs années dans une situation très difficile. Je suis une femme vivant avec un handicap, car j'ai perdu une jambe. Je ne travaille pas et je dépends souvent de l'aide des autres pour vivre au quotidien.

Lorsque les animateurs sont venus dans notre quartier pour sensibiliser les femmes et les jeunes



à l'enrôlement biométrique, j'ai compris l'importance de cette démarche. Pour la première fois, j'ai senti que moi aussi, je pouvais exister officiellement et avoir une identité reconnue. J'avais beaucoup d'espoir et une grande motivation pour m'inscrire.

Mais malgré cette volonté, je ne pouvais pas me déplacer jusqu'au site d'enrôlement à cause de mon handicap et de mes difficultés de mobilité. Je ne possède même pas de carte d'identité nationale, et je n'avais personne pouvant facilement témoigner pour moi. Cette situation me faisait souffrir, car j'avais peur de rester encore invisible aux yeux de l'administration et de la société.

Après des échanges avec les animateurs de Gender Links et la commune, une initiative a été envisagée afin de faciliter mon enrôlement grâce à l'utilisation d'un kit

ultra mobile qui pourrait se déplacer jusqu'à mon domicile. Actuellement, j'attends encore l'organisation et la décision de l'arrondissement pour la mise en œuvre de cette démarche.

Dans cette attente, je ressens malgré tout un grand espoir. Même dans ma situation de vulnérabilité, je garde l'espoir de pouvoir enfin bénéficier pleinement de mes droits de citoyenne. J'espère également que cette démarche permettra à l'administration de mieux connaître ma situation de handicap et les difficultés que vivent les personnes vulnérables qui ne peuvent pas se déplacer facilement pour accomplir des démarches administratives.

Je suis heureuse, car c'est grâce aux sensibilisations réalisées de porte à porte par les jeunes dans notre quartier que les responsables ont pu connaître mon existence et ma situation. Sans cette démarche de proximité, je serais probablement restée oubliée et invisible. Aujourd'hui, je sens qu'il y a des personnes qui s'intéressent à notre réalité et qui cherchent des solutions pour que même les personnes les plus vulnérables puissent accéder à leurs droits.

Je suis une femme de 52 ans et je vis aujourd'hui avec les séquelles d'un accident vasculaire cérébral (AVC). J'habite dans la Commune Bemasoandro. Depuis cette maladie, mes déplacements et certaines activités du quotidien sont devenus très difficiles. Pendant longtemps, je pensais que les démarches administratives n'étaient plus accessibles pour moi à cause de mon état de santé.

Grâce aux séances de sensibilisation effectuées par les animateurs de GLM dans mon domicile et au soutien reçus par ma famille, j'ai repris confiance en moi. J'ai compris que, malgré mon handicap, j'ai les mêmes droits que les autres citoyens, notamment celui d'être enregistrée et reconnue officiellement.

Aujourd'hui, je fais les démarches nécessaires avec courage et détermination, car je veux continuer à participer à la vie de ma communauté et assurer mon avenir ainsi que celui de ma famille.



Je suis un homme de 35 ans, ancien conducteur de charrette. À la suite d'un accident de la circulation, je suis devenu une personne en situation de handicap. Depuis cet accident, je ne peux plus travailler et je reste la plupart du temps à la maison. Lorsque des jeunes sont venus dans notre quartier pour faire une sensibilisation sur l'enrôlement biométrique, je n'étais pas convaincu. J'avais perdu la motivation de faire des démarches administratives, car je pensais ne plus avoir d'avenir professionnel ni de place dans la société.

Mais les messages qu'ils ont partagés sur l'importance de l'enregistrement biométrique m'ont profondément touché. J'ai compris que, même avec mon handicap, je reste un citoyen à part entière, avec les mêmes droits que les autres. Cela m'a encouragé à me rendre au site d'enrôlement pour me faire enregistrer officiellement. Aujourd'hui, je retrouve peu à peu confiance en moi et je me sens reconnu comme citoyen.



Je suis une femme de 32 ans. Ma vie a complètement changé après le passage du cyclone qui a frappé notre région l'année dernière. Lors de cette catastrophe, notre maison s'est effondrée et j'ai été gravement blessée. Depuis cet accident, je ne peux plus marcher et je vis aujourd'hui avec un handicap.

Au début, j'avais perdu espoir et je pensais que je ne pourrais plus participer à la vie de la communauté comme avant. Les déplacements sont devenus difficiles et je dépends souvent de l'aide des autres.

Grâce aux actions de sensibilisation réalisées dans notre commune par les animateurs de Gender Links, j'ai compris que malgré ma situation, j'ai toujours les mêmes droits en tant que citoyenne. Cela m'a encouragée à faire les démarches nécessaires, notamment l'enrôlement biométrique, afin d'être reconnue officiellement et de pouvoir accéder plus facilement aux services et aux aides disponibles.

Aujourd'hui, même si la vie reste difficile, je garde courage et je veux montrer que les personnes en situation de handicap ont aussi leur place dans la société.



IV LES DEFIS

Dimension institutionnelle

Implication inégale des autorités locales : sur le plan institutionnel, la campagne a été confrontée à un niveau d'implication inégal des autorités locales selon les communes. Malgré les échanges organisés durant la phase de pré-pilotage, certaines collectivités ont estimé ne pas avoir été suffisamment associées à la planification des activités et à la définition des responsabilités opérationnelles.

Clarification insuffisante des rôles et responsabilités : la répartition des rôles entre les structures centrales, les équipes techniques du projet, les services déconcentrés et les collectivités territoriales n'a pas toujours été clairement définie dès le départ. Cette situation a parfois entraîné des incompréhensions sur les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre des activités. Dans plusieurs communes, les autorités locales se sont principalement limitées à un rôle d'accueil ou de facilitation logistique, avec une implication plus réduite dans le suivi opérationnel et la mobilisation communautaire.

Accès aux données de l'enrôlement biométrique : l'un des principaux défis rencontrés dans le cadre de la capitalisation du projet a concerné l'accès aux données officielles relatives aux résultats de l'enrôlement biométrique. Bien que ces informations soient essentielles pour mesurer avec précision les effets de la campagne de sensibilisation et documenter les résultats atteints, leur mise à disposition a été retardée en raison d'une décision institutionnelle limitant le partage des données durant une certaine période. Cette situation a eu pour conséquence de ralentir le processus d'analyse et de consolidation des résultats, entraînant un décalage dans la finalisation du présent rapport. Elle a également limité, pendant plusieurs semaines, la capacité de l'équipe de projet à effectuer un suivi fondé sur des données actualisées. Ce défi met en évidence l'importance de définir, dès la phase de planification, des mécanismes clairs de partage des données entre les institutions concernées et les partenaires de mise en œuvre, afin de faciliter le suivi, l'évaluation et la redevabilité des interventions.

Dimension communicationnelle

La coordination de la communication a constitué un défi important au cours de la campagne. L'absence initiale d'un mécanisme clair de coordination et de validation des contenus a entraîné des retards dans la finalisation des messages et des supports de communication. Les échanges entre les différents partenaires ont parfois ralenti l'harmonisation et la validation des outils destinés aux activités de sensibilisation.

Bien que les supports de communication aient été jugés pertinents sur le fond, les délais prolongés de validation n'ont finalement pas permis leur impression et leur déploiement dans les délais prévus. Au moment de leur validation, les animateurs avaient déjà largement avancé dans les activités de sensibilisation communautaire sur le terrain. Compte tenu de cette situation, les outils de communication n'ont pas vu le jour.

En conséquence, les équipes se sont principalement appuyées sur la communication orale et les échanges directs avec les communautés pour poursuivre les activités de mobilisation. Cette situation a temporairement limité l'utilisation de supports standardisés susceptibles de renforcer l'uniformité et la portée des messages diffusés.

Dimension sociale (rumeurs, confiance)

Sur le plan social, la campagne a été confrontée à un environnement marqué par la circulation de rumeurs et un niveau de confiance variable envers les institutions publiques. Dans plusieurs localités, des perceptions négatives liées à l'enrôlement biométrique ont été observées, alimentées par des craintes concernant la finalité des données collectées.

Certaines rumeurs ont évoqué des coûts cachés, des intentions politiques ou encore des risques liés à l'utilisation des données biométriques. Ces perceptions ont constitué des freins à la mobilisation, nécessitant un travail de sensibilisation renforcé et répété.

Les défis liés à l'inclusion sociale ont été relevés, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap, dont l'accès aux sites d'enrôlement et aux informations n'était pas toujours adapté.

Contraintes techniques

Les contraintes techniques ont également eu un impact significatif sur la mise en œuvre du processus. Des dysfonctionnements récurrents du matériel biométrique, tels que des ralentissements ou des pannes, ont affecté le rythme des enregistrements et la qualité du service perçue par les citoyens.

La suspension temporaire du processus d'enrôlement, intervenue le 24 février 2026, a constitué un moment critique, perturbant la continuité des activités et nécessitant une réorganisation rapide du dispositif de sensibilisation.

En outre, certaines insuffisances dans l'organisation du temps de travail sur les sites notamment en matière de gestion des pauses ont contribué à allonger les temps d'attente et à générer de la frustration chez les usagers.

Coordination opérationnelle

La coordination entre les différents acteurs impliqués dans le projet a présenté des limites, notamment en ce qui concerne la planification et le suivi des activités. L'absence de mécanismes structurés de coordination locale, tels que des réunions régulières de planification ou des outils de suivi partagés, a parfois conduit à des décalages dans la mise en œuvre.

Enfin, le manque d'outils de reporting consolidé a rendu difficile la capitalisation des données et l'analyse globale des performances du projet.

V - Leçons apprises

Enseignements institutionnels

Les expériences observées démontrent que l'implication effective des autorités locales constitue un facteur déterminant de réussite. Une appropriation institutionnelle forte repose sur une clarification préalable des rôles et responsabilités, ainsi que sur une reconnaissance formelle du rôle des communes dans le dispositif.

La mise en place d'un cadre de coordination institutionnelle clair, incluant des mécanismes de concertation réguliers, apparaît comme une condition essentielle pour renforcer la légitimité et la durabilité des interventions.

Enseignements en communication

La communication doit être anticipée, structurée et pilotée de manière centralisée dès le démarrage du projet. La désignation d'un chef de file en matière de communication permet de garantir la cohérence des messages et d'accélérer les processus de validation.

Par ailleurs, la combinaison de supports formels (affiches, médias) et d'approches de proximité (sensibilisation directe, relais communautaires) s'avère particulièrement efficace pour atteindre les populations cibles.

Enseignements sociaux

L'expérience a mis en évidence l'importance de la confiance comme facteur clé de participation citoyenne. La lutte contre les rumeurs et la désinformation doit être intégrée dès la phase préparatoire, à travers des messages clairs, transparents et adaptés aux réalités locales.

Le recours à des relais communautaires, reconnus et légitimes, constitue un levier essentiel pour renforcer la crédibilité des messages et favoriser l'adhésion des populations.

Enseignements techniques

La fiabilité du dispositif technique est un élément central de la qualité du service. Il est indispensable d'assurer la disponibilité et la maintenance des équipements, ainsi que la formation adéquate des opérateurs.

La synchronisation entre les activités de sensibilisation et la disponibilité effective des services d'enrôlement apparaît également comme une condition essentielle pour éviter la démobilisation des populations.

Enseignements en coordination

Une coordination efficace repose sur la mise en place d'outils et de mécanismes adaptés, tels que des réunions régulières, des tableaux de bord partagés et des dispositifs de suivi en temps réel.

L'intégration de l'ensemble des acteurs dans une dynamique collaborative, fondée sur la transparence et la communication continue, permet d'améliorer significativement la performance opérationnelle et la capacité d'adaptation du projet.

VI. Recommandations

À l'issue de la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation en appui au processus d'enrôlement biométrique dans le district d'Antananarivo Atsimondrano, et au regard des enseignements tirés des différentes phases du projet, il apparaît essentiel de formuler un ensemble de recommandations stratégiques visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la durabilité du dispositif dans la perspective d'un passage à l'échelle nationale.

Ces recommandations s'articulent autour de cinq axes prioritaires, correspondant aux principales dimensions ayant influencé la performance du projet : la gouvernance institutionnelle, la communication, la mobilisation sociale et l'inclusion, la performance technique et opérationnelle, ainsi que la coordination et le pilotage.

Gouvernance institutionnelle

L'expérience du projet met en évidence que la réussite d'un dispositif d'enrôlement biométrique repose avant tout sur la qualité de son ancrage institutionnel et sur la clarté des relations entre les différents acteurs impliqués.

Dans cette perspective, il est fortement recommandé de formaliser, en amont de toute intervention, un cadre institutionnel structuré définissant de manière explicite les rôles et responsabilités des parties prenantes. Cette formalisation devrait prendre la forme d'une note officielle ou d'un protocole d'accord associant les autorités centrales, les structures techniques, les collectivités territoriales et les partenaires de mise en œuvre.

Il apparaît également nécessaire de renforcer l'implication des collectivités territoriales, en particulier des communes, en les positionnant comme des acteurs à part entière du processus, et non comme de simples structures d'accueil. Leur participation active à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités constitue un levier déterminant pour garantir l'appropriation locale et la durabilité des actions.

Par ailleurs, l'articulation entre les niveaux de gouvernance central, déconcentré et décentralisé doit être clarifiée et institutionnalisée, afin d'éviter les chevauchements de responsabilités et de favoriser une complémentarité fonctionnelle efficace.

Communication

La communication constitue un pilier fondamental du succès de toute campagne de sensibilisation, en particulier lorsqu'elle porte sur des enjeux techniques et sensibles tels que l'enrôlement biométrique. Il est recommandé de mettre en place, dès la phase préparatoire, une stratégie de communication globale, cohérente et validée par l'ensemble des parties prenantes. Cette stratégie doit définir clairement les objectifs, les cibles, les messages clés, les canaux de diffusion et les mécanismes de validation.

La désignation d'un leadership unique en matière de communication apparaît comme une condition essentielle pour assurer la cohérence des messages et la rapidité des prises de décision. Ce pilotage centralisé doit toutefois s'accompagner d'une capacité d'adaptation locale, permettant d'ajuster les messages aux réalités socioculturelles des territoires.

En outre, il est crucial de renforcer les dispositifs de lutte contre la désinformation, en intégrant des mécanismes proactifs de gestion des rumeurs et en diffusant des messages pédagogiques, transparents et accessibles. L'expérience a montré que la communication doit précéder et accompagner l'action, et non intervenir de manière tardive.

Mobilisation sociale et inclusion

La mobilisation des populations, en particulier des femmes et des jeunes, constitue un enjeu central pour l'efficacité du processus d'enrôlement biométrique. Il est recommandé de privilégier des approches participatives et de proximité, reposant sur l'implication active des relais communautaires, des leaders locaux et des organisations de la société civile. Ces acteurs jouent un rôle clé dans la diffusion des messages et dans la construction de la confiance au sein des communautés.

L'intégration d'approches culturelles, telles que les activités artistiques et les expressions communautaires (à l'image du concours de vakodrazana), doit être encouragée et institutionnalisée, dans la mesure où elles permettent de toucher un public large et de faciliter l'appropriation des messages.

Par ailleurs, une attention particulière doit être accordée à l'inclusion des groupes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap. Cela implique d'adapter les dispositifs d'information, d'accueil et d'accompagnement, afin de garantir un accès équitable au processus d'enrôlement.

Enfin, la construction et le maintien de la confiance doivent être considérés comme des objectifs à part entière du dispositif, nécessitant des actions continues et adaptées.

Performance technique et opérationnelle

La performance technique du dispositif d'enrôlement biométrique constitue un facteur déterminant de la satisfaction des usagers et de la crédibilité du processus. Il est recommandé de renforcer la fiabilité des équipements, en assurant leur adaptation aux conditions locales et en mettant en place des mécanismes de maintenance préventive et corrective. La disponibilité continue des équipements doit être garantie, afin d'éviter les interruptions de service et les pertes de confiance.

La gestion des ressources humaines doit également être optimisée, notamment à travers la formation des opérateurs, la prise en compte de leurs conditions de travail et l'organisation efficace des horaires, incluant un système de rotation permettant d'assurer la continuité du service.

Il apparaît également essentiel de synchroniser étroitement les activités de sensibilisation avec la disponibilité effective des services d'enrôlement, afin d'éviter les décalages susceptibles de démobiliser les populations.

Enfin, la mise en place de plans de contingence opérationnelle permettrait d'anticiper les imprévus et d'assurer la continuité des activités en cas de perturbations.

Coordination et pilotage

La coordination constitue un levier transversal de performance, conditionnant l'efficacité globale du dispositif. Il est recommandé d'institutionnaliser des mécanismes de coordination à différents niveaux, notamment à travers l'organisation de réunions régulières de planification, de suivi et d'évaluation. Ces espaces doivent permettre d'assurer une communication fluide entre les acteurs, de partager les informations et de prendre des décisions concertées.

La mise en place d'outils de suivi et de pilotage partagés, tels que des tableaux de bord opérationnels, apparaît également indispensable pour améliorer la réactivité et la capacité d'ajustement du dispositif.

Par ailleurs, le renforcement des mécanismes de reporting et de capitalisation permettrait de mieux documenter les expériences, d'identifier les bonnes pratiques et de faciliter leur reproduction à plus grande échelle.

Enfin, une approche intégrée du pilotage, associant les dimensions technique, sociale, institutionnelle et communicationnelle, est essentielle pour garantir la cohérence et l'efficacité des interventions.

VII - CONCLUSION

La campagne de sensibilisation inclusive pour l'enrôlement biométrique dans le district d'Antananarivo Atsimondrano a constitué une contribution importante aux efforts de modernisation du système d'identification à Madagascar et à la promotion d'un accès plus inclusif à l'identité légale. Mise en œuvre dans les 26 communes et les 206 fokontany du district, l'intervention a permis de mobiliser un large éventail d'acteurs institutionnels, communautaires et associatifs autour d'un objectif commun : renforcer l'information, l'adhésion et la participation des populations au processus d'enrôlement biométrique.

L'approche adoptée, fondée sur la proximité, la participation communautaire et la complémentarité des canaux de communication, a permis d'atteindre un large public, notamment les femmes, les jeunes et les personnes en situation de vulnérabilité. Les activités de porte-à-porte, les réunions communautaires, les caravanes mobiles, les émissions radios et les actions digitales ont contribué à améliorer la compréhension du processus d'enrôlement et à réduire certaines réticences observées au sein des communautés.

Les résultats disponibles montrent une mobilisation significative des populations durant la phase pilote. Les données consolidées indiquent un total de 233 484 personnes enrôlées dans le district, dont 139 554 femmes et 93 930 hommes. Bien que l'attribution directe de ces résultats à la seule campagne de sensibilisation ne puisse être établie, les observations de terrain, les échanges avec les communautés et les témoignages recueillis suggèrent que les actions mises en œuvre ont contribué à renforcer l'adhésion au processus et à faciliter l'accès à l'information, en particulier auprès des groupes les plus exposés aux risques d'exclusion.

Les témoignages recueillis au cours du projet mettent en évidence des changements importants dans la perception de l'identité légale et de la citoyenneté. Ils illustrent également la capacité des actions de proximité à identifier et à accompagner des personnes confrontées à des situations de vulnérabilité sociale, économique ou liée au handicap, qui demeurent souvent éloignées des services administratifs classiques.

La mise en œuvre du projet a néanmoins été confrontée à plusieurs défis. Parmi ceux-ci figurent les disparités dans l'implication des acteurs locaux, les contraintes liées à la validation de certains outils de communication, la circulation de rumeurs autour de l'utilisation des données biométriques ainsi que l'interruption temporaire du processus d'enrôlement pour des raisons techniques. À ces contraintes s'est ajouté un défi majeur lié à l'accès aux données officielles de l'enrôlement biométrique. La mise à disposition tardive des résultats consolidés a limité les possibilités d'analyse dans les délais prévus et a entraîné un retard dans la finalisation du présent rapport. Cette situation a mis en évidence l'importance de disposer, dès les phases initiales d'un projet, de mécanismes clairement définis de partage, de validation et de transmission des données entre les institutions concernées et les partenaires de mise en œuvre.

Malgré ces contraintes, l'expérience acquise à travers cette phase pilote apporte des enseignements utiles pour les futures initiatives de sensibilisation et d'accompagnement de l'enrôlement

biométrique. Elle confirme notamment l'importance de la mobilisation communautaire, du renforcement des relais locaux, de l'intégration des approches inclusives et de la disponibilité de données fiables pour assurer un suivi efficace des résultats.

En définitive, cette intervention démontre qu'une stratégie de sensibilisation de proximité, portée par des acteurs locaux et soutenue par une coordination institutionnelle efficace, constitue un levier pertinent pour accompagner les processus d'identification et renforcer l'inclusion citoyenne. Les acquis de cette expérience pourront servir de référence pour les prochaines phases de déploiement du registre biométrique et pour toute initiative visant à garantir un accès plus équitable des populations aux services publics et à leurs droits fondamentaux.

ANNEXES

ANNEXE I : Liste des communes et des fokontany avec le nombre de la population)

Commune	Population totale estimée	Nombre Fokontany	Femmes 18+	Jeunes 18-35 ans
Alakamisy Fenoarivo	31 744	5	10 364	5 860
Alatsinainy Ambazaha	7 779	5	2 333	3 932
Ambalavao	6 586	15	3 249	4 400
Ambatofahavalo	7 615	7	3 742	-
Ambavahaditokana	55 528	6	15 583	-
Ambohidrapeto	54 558	5	14 862	8 706
Ambohijanaka	45 227	12	10 253	7 145
Ampahitrosy	12 300	5	4 000	3 000
Ampanefy	36 852	8	20 795	-
Ampitatafika	101 204	13	22 131	22 535
Andranonahoatra	75 101	8	15 847	8 357
Andoharanofotsy	123 706	7	32 374	-
Androhibe	11 227	8	3 561	2 899
Ankadimanga	13 113	6	2 531	10 530
Ankaraobato	61 078	7	14 019	11 886
Anosizato Ouest	24 370	7	7 949	8 955
Antanetikely	18 000	13	3 500	6 500
Bemasoandro	82 443	6	25 849	18 090
Bongatsara	39 700	7	9 970	25 100
Fenoarivo	34 000	12	-	20 400

Commune	Population totale estimée	Nombre Fokontany	Femmes 18+	Jeunes 18-35 ans
Fiombonana	18 294	5	4 798	5 852
Itaosy	22 577	6	6 734	4 624
Soalandy	16 201	8	3 952	3 952
Soavina	24 841	5	5 412	À compléter
Tanjombato	62 938	5	14 000	31 000
Tsiafahy	23 812	15	4 875	9 478
TOTAL	1 054 208	206	284 963	228 241

ANNEXE II : LISTE DES ANIMATEURS DANS LE DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRANO

COMMUNES	FKT		CENI	FEMMES LEADER	COMMUNES		MJS	FPFE
		Animateurs	Nom et prénoms	Nom et prénom	Nom et prénoms			
Alakamisy fenoarivo	5	3	RANDRIATSARA FARALaza Fenohasina	MAMINIAINA Onjatiana	RAZAFIARISON RAVO CLAUDE			
Alatsinainy ambazaha	5	4	RAKOTOASIMBOLA Hanitra Mamy Josiane	RANDRIANASOLO Tahiana Patricia	ANDRIAMAROLAHY Noelson		RAKOTONIMARO Verohasina	
Ambalavao	15	3	ANDRIANARISOA Heriniaina	RANIVOMBOAHANGY Euphasie			RASOAMANARIVO Victoire	
Ambatofahavalo	7	3	RAKOTONDRAMANANA Hasinarison Narindra	RASOLONIRINA Aurelie	RASARILALAO ESTELLE			
Ambavahaditokana	6	3	ZAFISAORY Mireille Zete Pasteur	RAVOLOLOMBOAHANGY Tantely	TOTOLAVATIANA YVETTE OLIVIA			
Ambohidrapeto	5	3	ANDRIANONY Miara Henintsoa		RASOARIVELO Ernestine		RABEKOTO MALALA Sylvia	
Ambohijanaka	12	3	ANDRIAMANANTSOA Marie Jeannot Pierre	NOMENJANAHA RY Fifaliantsoa Nathalie	RAMPARAOELIN A Heriniiana			
Ampahitrosy	5	3	RAZAFINDRASOA Odette	RAZAFIARIMANANA Josephine	RANDRIANARINDRA Mahefa		0	0
Ampanefy	8	4	RAHOLIARISOA Livanirina	RAVONJINIAINA Faustine	FINARITRINIAINA Nirintsoa Marie		0	Tezaa Fanohiso o

Ampitatafika	13	4	RANDRIAMAMO NJY Haingomalala	RAZAFIMAMPIA NDRA yolande Nancy	RAZAFIMAHEFA JOALA Mamy			CLAIRE MONDE Julia Fleuricia
Andranonahoatra	8	4	RAMANAMIHAJ A Tantely	RAZAFIMALAL A Marthe Marc	Ravaoarisoa emilienne		RAZAFINDR AMAVO MARIE FRANCOISE	
Andoharanofotsy	7	3	RAHOLIARIMAN ANA Hanitra Angeline	RAKOTOSOLOF O Josette Raphaël	Randrianandrasana jean victor			
Androhibe	8	3	ANDRIAMAMPA NDRY Miora Zo	RAZANAMIALIS OA Mioraniaina Mbolatiana	Fenitra rajaonarivonitatamo			
Ankadimanga	6	3	RASOAZANAMA NITRA Iarrivola	RAZANARISOA Sahondra Lalao	Andrianantenaina mamy nianja			
Ankaraobato	7	3	SOAFARA Flavienne Gabrielle	VOLANIRINA Solo Marie Denise	Rabenandrasana sylvia			
Anosizato ouest	7	3	RAMIANDRISOA Haingonirina Herman	RASOAMANAND RAY Hélène ok	TODISOA HanitrinianaMichela nce			
Antanetikely	13	3	RALALASON Romulus Erckman Victorieux	ZAFISAORY Mireille Zete	ANDRINARISON RADO			
Bemasoandro	6	2	RAZANAKA Samuel		RABENAHY Miarintsoa N			
Bongatsara	7	2	RANDRIANARIS ON Robert		RANDRIANARISO A HARIMANANA PETER			
Fenoarivo	12	3	RALAIRAVO Mialy Mahefa Patricia Rachel	RAMBOLAMAN ANA Ravoniaina Malala Justine ok	ANDRIAMAMONJ Y Edson Bernard			

Fiombonana	5	3	RASAMOELINIRI NA Valerie Annicette		ANDRIANAVALO MANJATO Saholy			Randrian ambinina Harena Cathy Faniah
Itaosy	6	2	ANDRIANIAINA Miarinjatovo Solo		RAKOTONDRAM ANANA Fenosoa Prisca			
Soalandy	8	2	RAZAFINOME Herimpitia		HERINAIVOARIS OA			
Soavina	5	2	RASOAMBOLAN ORO Philipinne		RAMASIARISON Augustin			
Tanjombato	5	4	DOLANIRINA Solange Michel Seraphine	RASOLOFONIAI NA Hersioa Erica ok	NIVOHANTAMAN ANA AINA CHARLIE			Rasolofo nirina hersioa phostina
Tsiafahy	15	3	RAKOTOARISOA NIARIVONY ANNA		RANDRIANARISO A Haja Faneva		RAKOTOZAF Y SOLONOTAH INA FRANCIA	
	206	78						

ANNEXE III : Rapport de l'Atelier d'Imprégnation du 13 et 14 Janvier 2026

RAPPORT D'ACTIVITE DES ATELIERS D'IMPREGNATION

**PROJET : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION INCLUSIVE POUR
L'ENREGISTREMENT BIOMETRIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LE
DISTRICT D'ANTANANARIVO ATSIMONDRANO**



LIEU : BUREAU DE LA COMMUNE BEMASOANDRO ITAOSY

DATES : 13 ET 14 JANVIER 2026

ORGANISATION PORTEUSE : GENDER LINKS MADAGASCAR

1. Contexte et justification



Les autorités présentes pour l'ouverture officielle de l'atelier d'imprégnation des animateurs et animatrices du District d'Antananarivo Atsimondrano

La mise en place du registre national biométrique à Madagascar marque une étape majeure dans le processus de modernisation de l'État et de consolidation de la citoyenneté. Ce dispositif vise à doter chaque citoyen et citoyenne d'une identité légale unique, fiable et sécurisée, condition essentielle pour l'accès aux droits civiques, sociaux et économiques, ainsi qu'aux services publics de base.

Toutefois, l'introduction de cette innovation technologique représente un changement profond qui nécessite une préparation adéquate des populations. En l'absence d'une information claire, accessible et de proximité, le risque est réel de voir se renforcer les fractures sociales, numériques et territoriales, en particulier au détriment des groupes historiquement moins représentés dans les registres civils, notamment les femmes et les jeunes.

Dans le district d'Antananarivo Atsimondrano, caractérisé par une forte densité démographique et une grande diversité de contextes (urbain, périurbain et semi-rural), ces enjeux sont particulièrement marqués. Les femmes et les jeunes font face à des obstacles spécifiques et cumulés : insuffisance d'information sur l'utilité et les modalités de l'enregistrement biométrique, méconnaissance des démarches administratives et des documents requis, contraintes socio-culturelles limitant la mobilité et la prise de décision autonome des femmes, faible engagement des jeunes dans les dispositifs institutionnels, ainsi que des contraintes économiques et géographiques liées à l'accès aux centres d'enregistrement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la campagne de sensibilisation inclusive pour l'enregistrement biométrique des femmes et des jeunes, mise en œuvre par Gender Links Madagascar en partenariat avec le projet RPEDEM du PNUD, en appui à la phase pilote conduite par le CNECI et le

PRODiGY dans les 26 communes du district. Cette campagne vise à accompagner, en amont et pendant la phase d'enregistrement, une mobilisation citoyenne large et inclusive afin de favoriser l'appropriation du processus et une participation effective des populations cibles.

L'atelier d'imprégnation des animateurs et animatrices communautaires constitue une étape clé de cette démarche. En tant qu'acteurs et actrices de la sensibilisation de proximité, les animateur·trice·s jouent un rôle stratégique de relais entre le projet et les communautés. Leur formation permet d'harmoniser la compréhension des enjeux civiques, techniques et sociaux de l'enregistrement biométrique, de renforcer leurs capacités en communication inclusive et de les outiller pour répondre aux préoccupations, rumeurs et réticences exprimées au sein des communautés.

Ainsi, cet atelier répond à une double exigence : garantir une diffusion cohérente, fiable et accessible de l'information sur l'enregistrement biométrique, et poser les bases d'une mobilisation communautaire durable, sensible au genre, à la jeunesse et aux situations de vulnérabilité. Il s'inscrit pleinement dans la vision de pérennisation du projet, en renforçant les capacités locales et en préparant le déploiement efficace de la campagne de sensibilisation sur l'ensemble du district d'Antananarivo Atsimondrano.

2. Objectifs de l'atelier

Objectif général

L'atelier d'imprégnation avait pour objectif général de renforcer les capacités des animateurs et animatrices communautaires afin de leur permettre de contribuer efficacement à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation inclusive pour l'enregistrement biométrique des femmes et des jeunes dans le district d'Antananarivo Atsimondrano.



Les animateurs et animatrices issus des 26 communes du District d'Antananarivo Atsimondrano

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'atelier visait à :

- Harmoniser la compréhension des animateur·trice·s sur le contexte, les enjeux civiques et l'importance de l'enregistrement biométrique dans le renforcement de la citoyenneté et de la participation inclusive ;
- Renforcer les connaissances des participant·e·s sur le processus d'enregistrement biométrique, notamment ses étapes, les conditions requises, les documents nécessaires, ainsi que les périodes et lieux d'enregistrement ;
- Clarifier les rôles et responsabilités des animateur·trice·s dans la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation de proximité, en tant que relais communautaires entre le projet et les populations cibles ;
- Outiller les animateur·trice·s en techniques de sensibilisation communautaire adaptées et inclusives, sensibles au genre, à la jeunesse et aux situations de handicap ;
- Renforcer les capacités des participant·e·s à communiquer des messages clairs, simples et cohérents, à répondre aux préoccupations et rumeurs liées à la biométrie, et à favoriser l'adhésion des femmes et des jeunes au processus d'enregistrement ;
- Encourager l'engagement, la motivation et la responsabilisation des animateur·trice·s en vue d'un déploiement efficace et coordonné des activités de sensibilisation sur le terrain.

3. Déroulement – Jour 1

La première journée de l'atelier d'imprégnation a débuté par l'accueil des animateurs et animatrices, suivi des discours d'ouverture prononcés par les autorités et partenaires présents, marquant ainsi le lancement officiel de cette phase préparatoire de la campagne de sensibilisation inclusive pour l'enregistrement biométrique dans le district d'Antananarivo Atsimondrano.

Discours d'ouverture et interventions officielles



Ialfine PAPISY, Directeur des Pays Francophones de Gender Links

Mme **Ialfine PAPISY**, Directrice des bureaux francophones de **Gender Links**, a ouvert la séance par des mots de bienvenue à l'endroit des participants et des autorités partenaires. Dans son allocution, elle a présenté les grandes lignes de la campagne de sensibilisation, en rappelant son caractère inclusif et son objectif principal : favoriser l'enregistrement biométrique des femmes et des jeunes, en particulier ceux et celles qui restent en marge des dispositifs administratifs classiques. Elle a souligné l'importance du rôle des animateurs dans la réussite de cette phase pilote, première du genre à Madagascar.



M. François BUTEDI, Représentant du PNUD / Projet RPEDEM

Cette intervention a été suivie par celle de **M. François BUTEDI**, Représentant du PNUD / Projet **RPEDEM**, accompagné de l'équipe technique Élections. Dans son discours, il a exprimé :

- sa reconnaissance envers les autorités gouvernementales pour leur engagement constant dans la mise en œuvre de la campagne ;
- ses remerciements au Directeur Pays de Gender Links et à l'ensemble de l'équipe pour la qualité de la collaboration établie avec les partenaires étatiques et non étatiques ;
- ses félicitations et encouragements aux participantes et participants pour leur implication active dans cette phase pilote, appelée à servir de référence pour les futures opérations d'enrôlement biométrique à Madagascar.

Mme la **Représentante du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**, ainsi que **M. le Directeur**, représentant le Directeur Général du **CNECI**, ont également pris la parole pour réaffirmer l'importance stratégique de l'enregistrement biométrique dans le renforcement de la gouvernance administrative et de l'inclusion citoyenne.



M. Patrick RATIARISON, Chef du District d'Antananarivo Atsimondrano

L'ouverture officielle de l'atelier a été assurée par **M. Patrick RATIARISON**, Chef du District d'Antananarivo Atsimondrano. Dans son discours, il a adressé un message de bienvenue aux autorités partenaires et aux animateurs, tout en insistant sur la portée essentielle de leur mission. Il a rappelé que l'enregistrement biométrique vise à permettre à chaque citoyen malagasy d'obtenir un **Numéro d'Identité Unique (NIU)**, lequel constitue une référence administrative permanente, destinée à centraliser et sécuriser les informations personnelles nécessaires à l'accès aux services publics et aux démarches administratives tout au long de la vie du citoyen. Il a enfin exprimé sa gratitude envers le PNUD et son équipe pour leur appui financier et logistique dans la mise en œuvre de cette opération dans le district.

Le Maire de la **Commune de Bemasoandro Itaosy**, hôte de l'atelier durant les deux journées, a également salué l'initiative et souhaité la bienvenue aux participants.

Session 1 : Cadre légal, civique et institutionnel



Les participantes de l'atelier pendant la première session du programme

La formation s'est poursuivie avec la première session intitulée « **Cadre légal, civique et institutionnel** », animée par Mme **Johanne ANDRIANTSALAMA**. Cette session a porté sur les **droits et devoirs des citoyens**, les **enjeux de l'enregistrement biométrique**, ainsi qu'une **présentation du processus d'enrôlement**.

Dans son exposé, l'intervenante a rappelé que, dès la naissance, chaque citoyen est titulaire de droits fondamentaux. Toutefois, l'exercice effectif de ces droits est conditionné par l'existence d'une identité légale reconnue. Elle a souligné qu'en l'absence de documents officiels — tels que l'acte de naissance, la Carte Nationale d'Identité, le passeport ou le permis de conduire — il devient difficile, voire impossible, de revendiquer ses droits en tant que citoyen.

Elle a mis en évidence une réalité préoccupante : **entre 30 et 40 % de la population malagasy ne disposerait pas d'identité légale**, limitant ainsi leur accès aux services administratifs et sociaux. Par ailleurs, l'existence de **multiples identités non vérifiées** chez certaines personnes favorise les risques de fraude, d'usurpation d'identité et de dysfonctionnements administratifs.

L'objectif principal de l'enregistrement biométrique est donc de garantir à chaque citoyen, sans exception, **une identité unique, légale et sécurisée**. À ce titre, Mme ANDRIANTSALAMA a présenté le rôle du **Registre National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP)**, notamment :

- l'attribution d'un **Numéro d'Identité Unique (NIU)** ;
- l'inscription au **Registre Numérique National de l'État Civil** ;
- la mise en place d'une plateforme permettant la collecte et la gestion des données relatives aux ménages ainsi que des plaintes.

Grâce à l'opération d'enrôlement biométrique, il sera possible :

- d'attribuer une identité légale unique aux personnes qui n'en disposent pas ;
- de garantir l'unicité et la fiabilité des identités ;
- de faciliter l'accès des citoyens aux services publics ;
- d'intégrer l'ensemble des citoyens dans une base de données nationale sécurisée ;
- d'améliorer l'efficacité et la gestion administrative de l'État.

L'intervenante a également rappelé les **droits des citoyens** engagés dans le processus d'enrôlement, notamment :

- le droit à l'information sur les raisons et l'utilisation des données collectées ;
- la connaissance des documents requis (acte de naissance, CIN, permis de conduire, passeport, certificat de résidence, ou recours à deux témoins pour les personnes sans pièces légales) ;
- la compréhension claire des différentes étapes de l'enrôlement biométrique.

Pour conclure, Mme ANDRIANTSALAMA a précisé les **rôles des animateurs sur le terrain**, en insistant sur leur contribution à l'accueil des citoyens, à l'organisation des files d'attente, à la gestion des flux et au respect des conditions de sécurité. Son intervention s'est achevée par une **démonstration pratique du processus d'enrôlement biométrique**.

Une pause-café a ensuite permis aux participants d'échanger de manière informelle et de réaliser des photos de groupe.

Session 2 : Digitalisation et analyse des acteurs

Après la pause, un représentant du **PRODIGY** a animé la deuxième session sur le thème de la **digitalisation**, abordant les enjeux de la transformation numérique, le déroulement de la phase pilote et une démonstration pratique du dispositif.

Cette session a été complétée par l'intervention de Mme **LANTO**, de **Gender Links**, portant sur **l'analyse des acteurs impliqués dans le processus d'enrôlement biométrique**, mettant en lumière les rôles et interactions entre les différents partenaires institutionnels, communautaires et techniques.

Sessions de l'après-midi

Après la pause déjeuner, la troisième session a été animée par la **CENI**, autour du thème de la **sensibilisation de la population** et de l'importance de la **liste électorale biométrique** dans le renforcement du processus démocratique.

La quatrième session a été conduite par Mme **ANDRIANANTENAINA Hanitriniony** de **iParticipate**, qui a présenté les missions de l'organisation, suivies d'échanges sur ses actions et son engagement dans la participation citoyenne.

Enfin, la journée s'est clôturée par l'intervention de Mme **Ialfine PAPISY** de **Gender Links**, consacrée aux **rôles des animateurs et aux techniques de communication** mobilisées tout au long de la campagne de sensibilisation. Elle a détaillé les approches de proximité, les outils de communication et les méthodes adaptées aux réalités locales, conformément aux objectifs inclusifs du projet.

4. Déroulement – Jour 2

Sessions de la matinée

La seconde journée de l'atelier d'imprégnation a débuté par un **récapitulatif des travaux et enseignements du Jour 1**, permettant aux participants de consolider les acquis et de se projeter dans les activités opérationnelles prévues.

Session 6 : Opération d'enrôlement

Cette session a porté sur les aspects pratiques et communicationnels liés à l'opération d'enrôlement biométrique. Elle s'est articulée autour de **deux volets complémentaires**, à savoir la présentation des éléments de langage à utiliser lors des actions de sensibilisation sur le terrain, puis la gestion des rumeurs, des résistances et de la désinformation.

Dans un premier temps, l'accent a été mis sur l'importance d'utiliser des **messages clairs, adaptés et harmonisés** afin de faciliter la compréhension et l'adhésion des communautés cibles. Les animateurs ont été outillés avec des **messages clés de sensibilisation** à diffuser lors des opérations de mobilisation communautaire.

Le message principal retenu pour la campagne est : « **Izaho tokana** », signifiant « *Je suis unique* ».

D'autres messages de sensibilisation ont également été présentés, notamment :

- « Olom-pirenena mandray andraikitra aho »
- « Misoratra anarana aho satria mizaka ny zom-pirenena Malagasy »
- « Andao hisoratra anarana biometrika. Manomboka amiko ny fanavaozana »
- « Misorata anarana ary raiso ny laharana tokana fanondroana »
- « Malagasy aho, tsy misy toa ahy. Misoratra anarana aho hisitrahako ny zoko »

Ces messages ont été expliqués afin de permettre aux animateurs de les relayer efficacement, tout en tenant compte des réalités socioculturelles locales.

Dans un second temps, la session a abordé la **gestion des rumeurs, des résistances et des cas de désinformation** susceptibles de freiner l'enrôlement biométrique. Les animateurs ont été

sensibilisés à l'identification de ces situations et aux **réponses appropriées**, ainsi qu'aux postures à adopter pour instaurer un climat de confiance avec les communautés.

Une **pause-café** a ensuite été observée.

Session 7 : Planification des actions sur le terrain



Cette session a été dédiée à l'aspect opérationnel de la campagne. Les participants ont reçu des **directives pour les travaux de groupe**, en vue de l'élaboration des plannings de descente sur le terrain.

Les animateurs ont ensuite été répartis en groupes pour travailler sur la **planification des activités de mobilisation**

communautaire, incluant :

Mme Lanto de Gender Links Madagascar donnant les directives sur la planification des actions sur terrain aux animatrices



- l'élaboration des plannings par commune,
- l'intégration des messages de sensibilisation validés,
- l'adaptation des actions aux spécificités locales.

Les résultats de ces travaux sont présentés en **Annexe 3** du présent rapport.

Session de l'après-midi

Session 8 : Restitution



Les animatrices présentant leur plan d'actions sur terrain tout en effectuant une simulation de leur animation auprès de la communauté

L'après-midi a été consacrée à la **restitution des travaux de groupe**. Chaque équipe a présenté son planning d'actions par commune. En complément, une **simulation de sensibilisation de trois (3) minutes** a été réalisée par chaque groupe, afin d'étudier et d'analyser différents cas pratiques rencontrés lors des actions de terrain.

Ces simulations ont permis d'évaluer les approches de communication, les messages utilisés et les réactions possibles des communautés.

Arrangements administratifs

La journée s'est clôturée par les **arrangements administratifs**, notamment la **signature de la lettre d'engagement par chaque animateur**, marquant leur adhésion aux principes et responsabilités liés à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation.

5. Résultats et acquis

L'évaluation de l'atelier d'imprégnation par les participants met en évidence une **appréciation globalement positive** des deux journées de formation. Les différents critères évalués ont obtenu des notes satisfaisantes, traduisant la pertinence du contenu, la qualité de l'animation et l'utilité concrète des apprentissages.

Les notes moyennes attribuées par les participants sont les suivantes :

- **Structure générale du programme** : 7/10
- **Contenu du programme** : 8/10
- **Supports et outils pédagogiques utilisés** : 8/10
- **Qualité de l'animation et de la transmission** : 9/10
- **Travaux de groupe** : 9/10
- **Résultats et acquis obtenus** : 8/10
- **Déroulement de l'atelier et respect du timing** : 7/10
- **Connaissances acquises par les participants** : 8/10
- **Apport de l'atelier pour le développement personnel et professionnel** : 9/10
- **Organisation logistique générale (restauration, lieu, commodités)** : 6/10

La **note moyenne générale** de l'atelier est estimée à **7,9/10**, traduisant un niveau de satisfaction globalement élevé.

Les participants ont exprimé un intérêt particulier pour l'ensemble du programme, avec une appréciation marquée pour les sessions portant sur la **sensibilisation communautaire**, le **rôle et les missions des animateurs**, les **éléments de langage à utiliser lors des opérations d'enrôlement**, ainsi que la **gestion des rumeurs et de la désinformation**, incluant l'identification des rumeurs, les réponses adaptées et les postures à adopter sur le terrain.

De manière générale, les participants ont estimé que les deux jours d'atelier ont permis un **renforcement effectif de leurs capacités**, notamment en matière de sensibilisation communautaire. Ils ont souligné l'amélioration de leur capacité à fournir des **explications claires, pertinentes et rassurantes** aux populations, ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux de l'enregistrement biométrique aux niveaux communautaire, régional et national.

6. Difficultés et recommandations

Malgré les résultats positifs enregistrés, les participants ont souligné la nécessité d'une meilleure optimisation du temps, afin de permettre un approfondissement de certaines thématiques jugées essentielles.

À cet effet, il est recommandé de :

- **prévoir des plages horaires plus flexibles**, favorisant les sessions pratiques et les échanges avec les participants ;
- **maintenir et approfondir les sessions portant sur la communication, les éléments de langage et la gestion des rumeurs**, au regard de leur forte valeur ajoutée pour le renforcement des capacités des animateurs.

7. Conclusion

L'atelier d'imprégnation a permis d'atteindre ses objectifs en dotant les animateurs des **connaissances, compétences et outils nécessaires** à la mise en œuvre efficace des actions de sensibilisation sur le terrain. Les résultats de l'évaluation montrent que les participants ont

pleinement saisi l'importance de leur rôle dans la réussite de la campagne d'enregistrement biométrique.

À travers les échanges et les partages effectués durant les deux journées, les participants ont affirmé avoir compris que le succès des actions de sensibilisation repose en grande partie sur leur **capacité à communiquer avec clarté, bienveillance et assurance**, à argumenter de manière pertinente, à corriger les idées reçues et à répondre efficacement aux rumeurs et aux formes de désinformation.

Ils ont également démontré une meilleure maîtrise du **langage à adopter**, de l'**accueil des citoyens**, des **questions susceptibles d'être posées sur le terrain** et des **réponses appropriées**, ainsi qu'une compréhension claire du **processus d'enregistrement biométrique**. Les animateurs se sont dits prêts à mettre en application les acquis de la formation afin de sensibiliser efficacement le plus grand nombre de femmes et de jeunes à l'importance de l'enregistrement biométrique.

En définitive, cet atelier constitue une étape clé dans la préparation opérationnelle des animateurs et contribue significativement au déploiement efficace et inclusif de la campagne de sensibilisation.

ANNEXE IV : Rapport sur les incidences

Rapport sur les incidences affectant l'avancement de la campagne de sensibilisation des femmes et des jeunes

Processus d'enrôlement biométrique – Phase pilote

District d'Antananarivo Atsimondrano

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de campagne de sensibilisation des femmes et des jeunes, Gender Links Madagascar (GLM) assure la conduite et l'exécution des activités de sensibilisation prévues dans la phase pilote du processus d'enrôlement biométrique au niveau du district d'Antananarivo Atsimondrano.

Le présent rapport vise à informer le Coordinateur du projet RPEDEM – PNUD des incidences observées sur la mise en œuvre des activités ainsi que de l'état d'avancement de la campagne de sensibilisation en lien avec le processus d'enrôlement biométrique.

Ce document est strictement confidentiel et destiné exclusivement au Coordinateur du projet RPEDEM – PNUD. La campagne de sensibilisation prévue dans le cadre du projet doit prendre fin le 30 mars 2026, conformément au calendrier initial.

1. Contexte

Dans le cadre de la phase pilote du processus d'enrôlement biométrique, Gender Links Madagascar a été chargé de conduire une campagne de sensibilisation destinée spécifiquement aux femmes et aux jeunes dans le district d'Antananarivo Atsimondrano.

Cette campagne vise principalement à :

Informar les populations sur l'importance de l'enrôlement biométrique ;

Encourager la participation des femmes et des jeunes au processus ;

Faciliter la compréhension du processus d'enrôlement.

2. Rappel synthétique des activités du projet

Le projet de campagne de sensibilisation inclusive vise à renforcer la participation des femmes et des jeunes au processus d'enregistrement biométrique à travers des actions de mobilisation communautaire et de communication de proximité dans les 26 communes du district d'Antananarivo Atsimondrano.

La mise en œuvre du projet repose principalement sur les activités suivantes :

La mise en place de l'équipe du projet et le recrutement d'animateurs locaux chargés de mener les actions de sensibilisation.

L'organisation d'un atelier d'imprégnation destiné à former les animateurs sur les enjeux et les modalités du processus d'enregistrement biométrique.

Le développement d'outils de communication inclusifs (messages radio, supports visuels, contenus digitaux).

La mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation communautaire de proximité dans les fokontany.

L'organisation de dialogues communautaires et d'activités participatives pour favoriser l'appropriation du processus par les populations.

Le suivi, la capitalisation et la pérennisation des relais communautaires.

3. Situation observée

Le 24 février 2026, le processus d'enrôlement biométrique a été temporairement suspendu à la suite d'une instruction du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) transmise par la CNECI. Cette décision visait à procéder au rapatriement des kits d'enrôlement biométrique afin de permettre un paramétrage technique nécessaire.

Face à cette situation, Gender Links Madagascar a décidé de suspendre temporairement les activités de sensibilisation afin de garantir la cohérence entre les actions de sensibilisation et la disponibilité effective des opérations d'enrôlement sur le terrain.

Au moment de la suspension, les animateurs et animatrices avaient déjà réalisé 17 jours d'activités de sensibilisation. Ces derniers ont été rémunérés pour les jours effectivement prestés conformément aux engagements du projet.

4. Incidences sur la mise en œuvre du projet

Interruption temporaire de la campagne de sensibilisation communautaire.

Réalisation partielle des activités d'animation communautaire prévues.

Paiement des 17 jours d'activités déjà réalisés par les animateurs et animatrices.

Report des activités restantes de la campagne de sensibilisation.

En conséquence, certaines activités initialement prévues dans le cadre du projet ont connu un décalage dans leur calendrier de mise en œuvre et seront réalisées lors de la reprise des activités. Il s'agit notamment de :

Les 13 jours restants d'activités d'animation et de sensibilisation communautaire.

L'organisation des concours de Vakondrazana, activité culturelle de mobilisation communautaire reposant sur la chanson traditionnelle malgache.

5. Perspectives et reprise des activités

Selon les informations communiquées par les autorités compétentes, la reprise du processus d'enrôlement biométrique est prévue à partir du 3 avril 2026 sur l'ensemble du territoire national, y compris dans le district d'Antananarivo Atsimondrano.

Au regard de ces éléments, Gender Links Madagascar prévoit de reprendre les activités restantes de la campagne de sensibilisation à partir du 16 mars 2026 afin de préparer et d'accompagner efficacement la relance du processus d'enrôlement biométrique.

La reprise des activités permettra notamment de :

Finaliser les 13 jours restants d'activités d'animation communautaire.

Organiser les concours de Vakondrazana prévus dans le cadre de la campagne.

Maintenir la dynamique de mobilisation des femmes et des jeunes.

Conclusion

La suspension temporaire du processus d'enrôlement biométrique a eu un impact direct sur la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation dans le district d'Antananarivo Atsimondrano. Cependant, les mesures prises par Gender Links Madagascar ont permis d'assurer la gestion des activités déjà réalisées et de préparer les conditions nécessaires à la reprise des activités restantes.

La reprise des activités de sensibilisation à partir du 16 mars 2026 permettra ainsi d'achever les actions prévues dans le cadre du projet, notamment les activités d'animation communautaire restantes et l'organisation des concours de Vakondrazana, afin de contribuer efficacement à la mobilisation des femmes et des jeunes dans le processus d'enrôlement biométrique.